



www.bourgenbresse.fr

Direction de l'Aménagement et des Services Techniques

Propreté Urbaine

Affaire suivie par Bertrand RONGIER / NL

☎ 04.74.24.49.76

rongierbr@bourgenbresse.fr

PROCÉDURES D'INSTALLATION DE GRUE

Documents à joindre par l'entreprise, pour monter un dossier de montage de grue (3 ex.) :

Un dossier de demande d'autorisation de grue doit être composé de :

- 1) **un plan d'installation de chantier** avec le cachet de l'entreprise (vue en plan) au 1/200 ou 1/500, avec emprise chantier, zone de survol de la grue, immeuble (avec nombre d'étages) survolés avec périmètre maximum de survol du fonctionnement en charge de la grue, les bâtiments existants, les conditions d'accès au chantier.
 - sur le plan indication par une croix des bâtiments publics
 - le contour du chantier en trait plein
 - implantation de la construction
 - le ou les emplacements possibles du ou des appareils prévus ou existant sur le chantier
 - la ou les aires de travail en hachures
 - l'implantation des grues des chantiers voisins dont les aires d'évolution peuvent recouper celle d'une grue de chantier
- 2) **un duplicata de la déclaration de conformité de la grue**
- 3) **attestation de qualification des monteuses de la grue**
- 4) **le PPS-PS du montage de la grue (plan particulier de sécurité et de protection de la santé)**
- 5) **le CACES du grutier** (rapport du bureau de contrôle datant de moins de 6 mois)
- 6) **le rapport du bureau de contrôle validant les plans de fondations de la grue et leurs implantations**

Si le chantier demande plusieurs grues joindre :

Un plan d'installation du chantier, si les grues relèvent de plusieurs entreprises, une copie de l'accord écrit conclu entre elle pour désigner celle qui assurera la coordination.

Voirie : Tamponner, dater tous les documents à leur réception

Une fois la demande de grue acceptée par la mairie, et la grue montée, l'organisme de contrôle de grue doit nous fournir une attestation de conformité pour celle-ci.